Dépôts en fidéi-commis.	272,724 04
Dépôts de garantie des compagnies de chemins de fer	723,051 39 173,122 23
Subventions en argent et en terres aux compagnies de chemins de fer, pre-	1,0,122
miers 85 cents seulement	812,358 14
Perte sur le dépôt à la banque d'Echange Obligations du palais de justice de Québec	25,218 75 200,000 00
Obligations du palais de justice de Québec	200,000 00
	\$2,206,474 60

Les castors prétendent qu'ils ont imposé les taxes pour payer la dette flottante de M. Mercier.

Durant les quatre ans, ils ont retiré \$1,992,374.25 de leurs nouvelles taxes et \$602,269.31 de l'augmentation des anciennes.

Ont-in payé la dette flottante? Non: le 30 juin 1896, elle était encore de \$2,206,474.60.

NOUVELLE DETTE DE CHEMINS DE FER \$1,647,881.97

A la dernière session, le gouvernement Flynn a fait passer une loi obligeant la province à payer en argent, à raison de 17½ cents l'acre, la deuxième moltié des subsides en terres aux compagnies de chemins de fer. A la page 30 de son exposé budgétaire, le trésorier Atwater établit ainsi le total à payer pour ces derniers 35 centins:

"Les seconds 35 centins formeraient pour les subsides déjà convertis	\$3,238,013 95
possible	57,750 00
-	\$3,295,763 95

Et en réglant à 50 p. c., ou à raison de 17½ cents l'acre, les castors ont créé une nouvelle dette de chemins de fer, payable en argent, de \$1,347,881.97.

LES TAXES

Durant les quatre ans de l'administration Mercier, le total des taxes payées par le peuple s'est élevé à \$3,814,269.16, ou une movenne annuelle de \$953,567.29.

Durant les quatre ans de l'administration des castors, le total des taxes payées par le peuple s'est élevé à \$6,408,912.72, ou une moyenne ar quelle de \$1,602,228.18.